



Pour les associations, une stratégie sans les sous

Le premier ministre a annoncé, jeudi, le lancement d'une « consultation » du secteur qui prendrait fin en avril 2018. Sans renoncer à la suppression de 260 000 contrats aidés...

Coups drastiques dans les contrats aidés, baisses de dotations aux collectivités ou à la politique de la ville, suppression de la réserve parlementaire... c'est peu dire, à la lumière de ses premières décisions, que le gouvernement ne semblait pas considérer le secteur associatif comme un « premier de cordée ». La volonté, annoncée jeudi matin par le premier ministre Édouard Philippe, lors d'un déplacement sur le site des Grands Voisins, à Paris (14), d'élaborer une nouvelle « stratégie » pour le secteur n'a pas rassuré grand monde. Entouré du ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, et de celui de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le chef du gouvernement a pourtant dit vouloir « frapper fort » - ne l'avait-il pas déjà fait en choisissant d'effacer quelque 260 000 contrats aidés d'ici à 2018 ?

Sauf que, cette fois, c'est en faveur de « la création d'emplois durables dans les associations », a assuré le premier ministre, confirmant que ces dernières profleraient (aussi) de l'allégement de charges qui remplacera le Cice à partir de 2019. Et comme cette politique « d'allégement » semble être l'alpha et l'oméga de l'économie à la sauce Macron, ces structures qui œuvrent pour le bien commun continueront en 2018 et 2019 de

bénéficier du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (Cts), dispositif arraché par les associations dans la foulée d'un Cice profitant aux seules entreprises.

« Ça ne nous était même pas venu à l'esprit qu'il aurait pu être supprimé ! » nous a confié jeudi Frédérique Pfrunder, la déléguée générale du Mouvement associatif (ex-CPCA), sorte de collectif de fédérations, qui représente environ 600 000 associations. « Plus généralement, les mesures annoncées par Édouard Philippe ne répondent pas aux préoccupations immédiates des structures que nous représentons. Car, le gouvernement a dit assumer ses choix budgétaires et ne pas vouloir revenir dessus, notamment la baisse des contrats aidés. »

Le gouvernement ouvre le dialogue et vide les caisses

Seule satisfaction aux yeux de la responsable, « le fait que le dialogue soit enfin noué avec les pouvoirs publics. C'est un premier pas, même si tout reste à faire ». Plus qu'un dialogue, Édouard Philippe a ouvert hier - ça ne mange pas de pain - une sorte de boîte à idées. « Nous attendons vos propositions, je crois qu'elles sont nombreuses et je subodore qu'il y aura un long travail de synthèse à faire, à la suite de quoi le Haut Conseil à la vie associative proposera une stratégie » en avril 2018, a détaillé le premier ministre.

« Nous demandons une vraie politique pu-

blique pour l'emploi associatif et, malgré les mots, on n'en prend pas le chemin », analyse le porte-parole du syndicat Asso-Solidaires, Florian Martinez. Ce n'est pas vraiment un dialogue que nous réclamons, mais une concertation. Et surtout pas des allégements de charges, par ailleurs accordés uniquement sur des bas salaires ! On n'est pas là pour cautionner un système qui va affaiblir les finances de l'État et de notre protection sociale. » Quant à l'enveloppe de 25 millions d'euros, centrée sur les petites structures, promise par Édouard Philippe pour compenser la fin de la réserve parlementaire ? « C'est à peine la moitié de ce qui était versé avant aux associations par ce biais », relève Frédérique Pfrunder. « On a chiffré entre 800 millions et 1 milliard d'euros ce dont auraient besoin les associations pour sortir la tête de l'eau, avance aussi Jean-Claude Boual, le président du Collectif des associations citoyennes (CAC). Avec 25 millions, on est loin du compte... »

À l'origine d'une première « journée noire » des associations, le 18 octobre dernier, le CAC remet le couvert ce vendredi, espérant une mobilisation « croissante ». Après le Panthéon, il y a trois semaines, à Paris, les manifestants défileront cette fois, outre les rassemblements prévus dans toute la France, entre la place de la Bourse (à 15 heures) et celle de la République. « Si le gouvernement a un peu bougé jeudi, c'est bien grâce à la mobilisation. Il faut donc persévérer », insiste Jean-Claude Boual. Pour les prochains rendez-vous, le militant a d'ores et déjà pris contact avec l'intersyndicale du logement social, ou encore avec les travailleurs sociaux, en grève le 20 novembre. « Car nous sommes victimes des mêmes logiques. Macron, c'est la troïka à lui tout seul. Comme en Grèce, il s'attaque chez nous aux plus faibles d'abord - les retraités, le HLM, les précaires - et vient défaire le Code du travail. Il faut faire barrage à tout ça. »

ALEXANDRE FACHE

DEUXIÈME « JOURNÉE NOIRE »

Jeudi, Édouard Philippe a également annoncé l'instauration d'une « Semaine nationale de l'engagement », début juillet. Les militants associatifs devanceront l'appel, ce vendredi, avec une deuxième journée noire des associations, organisée dans tout le pays. Objectif : mettre fin au « massacre silencieux » dont leurs structures sont victimes. « Seuls 53 % des salariés associatifs sont en CDI, contre 80 % dans le secteur privé... » relève aussi le syndicat Asso-Solidaires, qui réclame, outre la fin du « plan de licenciement massif » sur les contrats aidés, « l'abrogation des mesures dérogatoires au droit du travail ».

10 %
C'EST LA PART
DE L'EMPLOI PRIVÉ
EN FRANCE QUE
REPRÉSENTE LE
SECTEUR ASSOCIATIF
(1,6 MILLION
DE SALARIÉS).

